



**ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE
Samedi 05 novembre 2022**

Formulaire à remplir et à transmettre à Stéphanie Lamy : comptabilite@lpl.fff.fr au plus tard le 25 octobre 2022

Rappel :

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club de Ligue ne peut pas représenter un autre Club.

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Président(e) du club

Numéro de club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame, Monsieur

Licence n°

afin de représenter mon club et de participer aux divers votes lors de l'Assemblée Générale de la Ligue
le 05 novembre 2022.

Fait à

Cachet du club

Signature